

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Transport Canada / Transports Canada
 Attention: Barbara Gorman
 Email/Courriel: barbara.gorman@tc.gc.ca

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE LA SOLLICITATION

Comments – Commentaires

Proposal To: Transport Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out thereof.

On behalf of the Bidder, by signing below, I confirm that I have read the entire bid solicitation including the documents incorporated by reference into the bid solicitation and I certify that:

1. The Bidder considers itself and its products able to meet all the mandatory requirements described in the bid solicitation;
2. This bid is valid for the period requested in the bid solicitation;
3. All the information provided in the bid is complete, true and accurate; and
4. If the Bidder is awarded a contract, it will accept all the terms and conditions set out in the resulting contract clauses included in the bid solicitation.

Proposition à : Transports Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexées, au(x) prix indiqué(s).

En apposant ma signature ci-après, j'atteste, au nom du soumissionnaire, que j'ai lu la demande de propositions (DP) en entier, y compris les documents incorporés par renvoi dans la DP et que :

1. le soumissionnaire considère qu'il a les compétences et que ses produits sont en mesure de satisfaire les exigences obligatoires décrites dans la demande de soumissions;
2. cette soumission est valide pour la période exigée dans la demande de soumissions ;
3. tous les renseignements figurant dans la soumission sont complets, véridiques et exacts; et
4. si un contrat est attribué au soumissionnaire, ce dernier se conformera à toutes les modalités énoncées dans les clauses concernant le contrat subséquent et comprises dans la demande de soumissions.

Title – Sujet	
Informatics Professional Services / Services informatiques professionnels	
Solicitation No. – N° de l'invitation	Date
T8080-200133-2	July 19 2021 / 19 juillet 2021
Client Reference No. – N° référence du client	
Amendement 1	
GETS Reference No. – N° de référence de SEAG	
Solicitation Closes	Time Zone
L'invitation prend fin	Fuseau horaire
at – à	02 :00 PM – 14h00
on – le	August 4, 2021 / 4 août 2021
Daylight Saving Time (EDT)	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à :	
email/Courriel : barbara.gorman@tc.gc.ca	
Area code and Telephone No.	
Code régional et N° de téléphone	
343-550-2175	Email: barbara.gorman@tc.gc.ca
Destination – of Goods, Services, and Construction:	
Destination – des biens, services et construction	
National Capital Region	
Instructions: See Herein	
Instructions : Voir aux présentes	
Delivery required -Livraison exigée	Delivery offered -Livraison proposée
See Herein – Voir aux présentes	
Jurisdiction of Contract: Province in Canada the Bidder wishes to be the legal jurisdiction applicable to any resulting contract (if other than as specified in solicitation)	
Compétence du contrat : Province du Canada choisie par le soumissionnaire et qui aura les compétences sur tout contrat subséquent (si différente de celle précisée dans la demande)	
Vendor/firm Name and Address	
Raison sociale et l'adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone	
e-mail - courriel	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm (type or print)	
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

QUESTIONS ET RÉPONSES À DDP ET AMENDEMENTS

File: T8080-200133-2

Initiative : Services informatiques professionnels

Publication de la DDP : 7 July, 2021

L' invitation prend fin : 27 juillet 4 août, 2021 02:00 PM

CETTE MODIFICATION A CETTE SOLICITATION A POUR BUT DE :

1. Donner des précisions et répondre aux questions des fournisseurs éventuels;
2. Apporter des modifications au document de la demande de propositions;
3. Reporter la date de clôture de la demande de soumissions d'une semaine, soit du 28 juillet 2021 au 4 août 2021.

Questions et Réponses

Number	Questions/Réponses
Question 1:	Q1) Cette DDP est publiée pour la troisième fois. Cette version comporte des modifications mineures par rapport à l'appel d'offres n° T8080-200133-1 qui a pris fin récemment, le 2 juin 2021. Veuillez indiquer pourquoi cette DDP a été publiée à nouveau un mois et demi après la clôture de la version précédente. Des offres conformes ont-elles été reçues lorsque la demande a été publiée la première fois? Si oui, un contrat a-t-il été attribué avec succès? Si des offres conformes ont été reçues, pourquoi la demande est-elle publiée à nouveau maintenant?
Réponse 1:	Pour l'appel d'offres n° T8080-200133-1, aucune soumission n'a été reçue par le Canada.
Question 2:	Q2) Nos dossiers indiquent ce qui suit pour cette demande de propositions : <ul style="list-style-type: none">• Demande de soumissions n° T8080-200133, ouverte le 15 mars et annulée le 24 mars 2021.• Demande de soumissions n° T8080-200133-1, close le 2 juin 2021.• Demande de soumissions n° T8080-200133-2, publiée le 7 juillet 2021. Dans chacun des documents publiés précédemment, on indiquait que des travaux similaires étaient actuellement effectués par la société TEKsystems dans le cadre du contrat n° T8086-172450/005/ZM. Veuillez indiquer depuis combien de temps cette société a obtenu des contrats pour ces services et quel est le montant actuel des contrats? Des précisions sont nécessaires pour aider les soumissionnaires à mieux comprendre les exigences du client, y compris tout changement dans les besoins de celui-ci. Ces précisions aideront aussi les soumissionnaires à comprendre l'objectif du client ou les difficultés qui font que cet appel d'offres est lancé pour la troisième fois sur une période de cinq mois.
Réponse 2:	Une partie des travaux est actuellement effectuée par des ressources de Teksystems dans le cadre du contrat n° T8086-172450/005/ZM. Il s'agit d'un contrat général axé sur les tâches d'une valeur modifiée de 6 898 500,00 \$.

Number	Questions/Réponses
Question 3 :	La demande de soumissions n° T8080-200133-2 semble être la même ou est très similaire à la demande de soumissions n° T8080-200133-1 (publiée le 4 mai 2021) et à la demande de soumissions n° T8080-200133 (publiée le 15 mars 2021). Toutefois, la DDP publiée aujourd'hui n'est pas présentée comme une nouvelle version de ces deux documents. L'État peut-il fournir le résultat de chacune des demandes de soumissions suivantes : T8080-200133-1 et T8080-200133?
Réponse 3:	Veuillez vous reporter à la réponse 1 et voir la modification 2.
Question 4:	<p>Demande d'éclaircissements concernant la page 71, pièce jointe 4.1, Critères d'évaluation des soumissions.</p> <p>CTO1 Le soumissionnaire doit démontrer son expérience dans la prestation de services, Volet 1 : Services d'applications et Volet 4 : Ressources de services liés aux opérations – utiliser les ressources de niveau 3 et de niveau 2 en présentant au moins un projet (contrat) dans lequel les services fournis sont conformes aux tâches et aux livrables ET aux technologies indiquées dans l'Annexe A – Énoncé des travaux. Le projet doit porter sur des services fournis à une organisation gouvernementale cliente.</p> <p>Pour être accepté, chaque contrat doit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. avoir été conclu avec un client unique; 2. avoir été attribué au cours des cinq dernières années avant la date de clôture de la demande de soumissions; 3. avoir une valeur initiale minimale de 1 000 000 \$ CA avant les taxes applicables; 4. avoir eu une période de contrat initiale minimale d'un an; 5. avoir fourni au moins cinq ressources de l'une des catégories du Volet 1 : Services d'applications ou Volet 4 : Services liés aux opérations, simultanément ou consécutivement pendant une période d'au moins 12 mois consécutifs où au moins trois cinquièmes des ressources étaient de niveau 3. <p>QUESTION 1 : Veuillez confirmer que le premier paragraphe devrait indiquer : Services d'application ET volet 4?</p> <p>QUESTION 2 : Veuillez confirmer que le point 5 devrait indiquer : Services d'applications OU le volet 4?</p>
Réponse 4:	Le Canada accepte de modifier le CTO1. Voir la modification 4.
Question 5:	En raison de la complexité de la préparation d'une réponse à cette DDP, du grand nombre de soumissions actuellement présentées et du fait que les ressources qualifiées sont de plus en plus difficiles à joindre durant les mois d'été, nous aimerions demander une prolongation de la date de clôture de la demande de propositions pour que les fournisseurs soient en mesure de présenter des réponses de grande qualité qui offrent le meilleur rapport qualité-prix à l'État.
Réponse 5:	Le Canada accepte de prolonger la date de clôture d'une semaine en fixant une nouvelle date de clôture au 4 août 2021. Voir la modification 1.

Number	Questions/Réponses
Question 6:	Les critères cotés CTC3 et CTC4 exigent que les candidats fournissent des copies des livrables de conception élaborés de cinq projets individuels OU une lettre signée du client attestant de l'achèvement des livrables de conception élaborés. En raison de la nature délicate des projets dans le cadre de l'exigence ainsi que de l'indisponibilité et de la réticence des clients à soutenir les activités des anciens entrepreneurs sans aucun avantage, l'État pourrait-il supprimer ces stipulations des CTC3 et CTC4 et accepter une expérience démontrée dans l'élaboration desdits livrables?
Réponse 6:	Le Canada modifiera les CTC3 et CTC4 comme suit : un seul des projets nécessitera l'attestation ou le produit livrable de conception. Voir les modifications 6 et 7.
Question 7:	CTO1 : Cette exigence demande aux soumissionnaires de fournir des références pour des services avec un « organisme gouvernemental client ». Veuillez confirmer que cela peut inclure des clients municipaux, provinciaux, fédéraux et des organismes de la Couronne?
Réponse 7:	Le Canada confirme que pour les CTO1, tous les ordres de gouvernement seront acceptés comme « organisation gouvernementale cliente ».

Number	Questions/Réponses
Question 8:	En raison de la complexité de la demande de soumissions, en plus du départ en vacances des membres clés de l'équipe, pouvons-nous demander une prolongation de la date limite de présentation des soumissions de deux (2) semaines? Cela contribuerait à garantir que le Ministère reçoive des offres de qualité de la part des fournisseurs.
Réponse 8:	Voir la réponse 5 et la modification 1.
Question 9:	Pour les critères obligatoires CTO1 , conformément à l'esprit des critères, si un fournisseur en réponse aux CTO1 peut démontrer qu'il a fourni des services identiques ou similaires dans le cadre d'un contrat qui répond à tous les critères énumérés avec cinq ressources de niveau 3 ou plus, Transports Canada peut-il confirmer que le contrat serait admissible même s'il n'incluait pas de ressources L2?
Réponse 9:	Le Canada confirme qu'« au moins » cinq ressources – où « au moins » les trois cinquièmes des ressources étaient de niveau 3.
Question 10	Pour les critères obligatoires CTO1 , Transports Canada cherche à rendre admissible la capacité d'un fournisseur de fournir des services identiques ou similaires à la portée du contrat subséquent. Comme il s'agit d'une exigence de niveau 2 supérieure à 3,75 millions de dollars, est-ce que Transports Canada augmenterait la valeur minimale du contrat (critère n° 3) de 1 000 000,00 \$ (CAD) taxes applicables en sus, à 3,75 millions de dollars (CAD) taxes applicables en sus, afin de s'assurer que les fournisseurs sont en mesure d'assurer la prestation de services compatibles avec le niveau d'effort requis par Transports Canada?
Réponse 10	Le Canada n'augmentera pas la valeur minimale du contrat pour les CTO1. Les critères restent tels quels.

Number	Questions/Réponses
Question 11:	Pour les critères obligatoires CTO1 , Transports Canada cherche à rendre admissible la capacité d'un fournisseur à fournir des services identiques ou similaires. Au point n° 9 de la demande, Transports Canada exige que le soumissionnaire fournisse « la première page de chaque contrat auquel il est fait référence ». Pour aider à faire en sorte que chaque contrat porte présenté sur des services identiques ou similaires, Transports Canada envisagerait-il de modifier ce critère pour exiger des fournisseurs qu'ils présentent également l'énoncé des travaux?
Réponse 11:	Le Canada ne modifiera pas les CTO1 pour exiger que les fournisseurs présentent également un énoncé des travaux. Les critères restent tels quels.
Question 12:	Pour les critères cotés CTC1 , si les fournisseurs démontrent qu'ils fournissent simultanément six ressources travaillant dans la même période de trois mois sur un même contrat, est-ce que Transports Canada confirmerait que cela donnerait 10 points?
Réponse 12:	Le Canada confirme que la durée de toute période de chevauchement ne sera comptée qu'une seule fois pour répondre à l'exigence. Une période de trois mois est une période de trois mois, quel que soit le nombre de ressources qui travaillent simultanément tant que l'exigence visant trois ressources ou plus est satisfaite.
Question 13:	Pour les critères cotés CTC1 , Transports Canada acceptera-t-il les contrats qui démontrent des ressources de niveau 3 seulement?
Réponse 13:	Le Canada a modifié les CTC1 pour refléter l'exigence voulant qu'au moins les deux tiers des ressources soient de niveau 3, par conséquent, le Canada acceptera les contrats qui démontrent uniquement des ressources de niveau 3. Voir la modification 5.
Question 14:	Pour les critères cotés CTO2 , Transports Canada peut-il confirmer qu'un seul des contrats pour les CTO2 nécessite des ressources de niveau 2?
Réponse 14:	Le Canada a modifié les CTO2 pour refléter l'exigence voulant qu'au moins les deux tiers des ressources soient de niveau 3, par conséquent, le Canada acceptera les contrats qui démontrent uniquement des ressources de niveau 3. Voir la modification 5.

Number	Questions/Réponses
Question 15:	<p>À la partie 4.3 Évaluation financière, Transports Canada a actuellement une fourchette médiane qui prend en compte un tarif médian inférieur correspondant à une valeur de moins (-) 20 % de la médiane et un tarif médian supérieur correspondant à une valeur de plus (+) 30 % de la médiane. Une fourchette de -20 % incite les fournisseurs à fixer des prix bien inférieurs au taux médian du marché pour obtenir le maximum de points financiers et expose Transports Canada au risque de recevoir des ressources non qualifiées en raison du taux.</p> <p>Par exemple, Transports Canada attribue actuellement un maximum de points aux fournisseurs à -20 %, mais si le tarif médian pour toutes les offres était fixé à 800 \$ par jour pour une catégorie, cela correspondrait à un prix de 640 \$ par jour. Il existe une différence considérable entre les ressources qu'une entreprise peut attirer à 800 \$ plutôt qu'à 640 \$.</p> <p>Afin d'encourager les fournisseurs à soumettre des tarifs soutenus par le prix du marché pour les concepteurs de services, est-ce que Transports Canada pourrait envisager de modifier la fourchette médiane à -10 % ?</p>
Réponse 15	Le Canada a examiné votre demande et l'évaluation financière actuelle restera telle quelle.
Question 16:	<p>Critères d'évaluation des ressources : Quant aux CTC3 pour la ressource de niveau 3 et aux CTC4 pour la ressource de niveau 2, Transports Canada accorde quatre (4) points par projet soutenu par les livrables de conception; jusqu'à cinq (5) projets (20 points) et 2 points par projet appuyés par des livrables de conception; jusqu'à 5 projets (10 points), respectivement.</p> <p>Transports Canada peut-il modifier les critères pour permettre aux ressources de démontrer plusieurs produits livrables par projet? Par conséquent, peut-on attribuer des points par livrable au lieu de points par projet? Par exemple, pour les CTC3, cinq livrables équivalraient à 20 points et pour les CTC4, cinq livrables équivalraient à 10 points?</p>
Réponse 16	Le Canada a examiné votre demande et les critères CTC3 restent tels quels.
Question 17:	Les critères d'évaluation des ressources , CTC3, stipulent que « l'entrepreneur doit démontrer que l'architecte technique de niveau 3 proposé (...) ». Veuillez confirmer qu'il s'agit d'un « architecte de transformation opérationnelle de niveau 3 » et modifier les critères en conséquence.
Réponse 17	Le Canada confirme que les critères CTC3 devraient indiquer un « architecte de transformation opérationnelle ». Voir la modification 5.
Question 18:	En raison du niveau d'effort requis pour rassembler des copies des livrables, des signatures de clients cités en référence, des copies de contrats, ainsi que de la préparation des modèles pour les critères, nous demandons respectueusement une prolongation de deux semaines à partir de la date de clôture de la demande de soumissions pour donner aux soumissionnaires suffisamment de temps pour préparer leur réponse.
Réponse 18	Voir la réponse 5 et la modification 1.

Number	Questions/Réponses
Question 19:	En ce qui concerne les CTO1, veuillez confirmer que les soumissionnaires peuvent présenter <u>un ou plusieurs contrats</u> démontrant des services pertinents à l'EDT dans le cadre du volet 1 des Services professionnels en informatique centrés sur les tâches (SPICT) <u>OU</u> le volet 4 des SPICT, à condition que tous les éléments numérotés de 1 à 5 soient respectés?
Réponse 19:	Le Canada confirme que le soumissionnaire doit fournir au moins un projet (contrat) qui doit répondre à tous les critères cernés et démontrer les services dans le cadre des volets 1 et 4.
Question 20:	En ce qui concerne les CTO1, nous supposons que chaque contrat présenté doit répondre aux critères 1 à 5. Veuillez confirmer notre hypothèse?
Réponse 20:	Le Canada confirme que chacun des critères cernés doit être respecté.
Question 21:	En ce qui concerne les CTO1, pour que les contrats soient acceptés, l'article 2 indique que les contrats doivent « avoir été attribués au cours des cinq dernières années avant la date de clôture de la demande de soumissions ». Nous tenons à souligner que de nombreux contrats récents sont en cours depuis plus de cinq ans. Étant donné qu'il n'est pas vraiment pertinent de savoir quand le contrat a été attribué, nous suggérons que l'énoncé n° 2 soit modifié comme suit : « ont été <u>actifs et en cours pendant au moins 1 an</u> au cours des cinq dernières années avant la date de clôture de l'invitation à soumissionner ». Cette petite modification à l'article n° 2 pourrait-elle être envisagée?
Réponse 21:	Le Canada a examiné votre demande et les CTO1 resteront tels quels.
Question 22:	À la pièce jointe 4.2 (Barème de prix), les tableaux financiers ont un « niveau d'expertise » répertorié comme 6 et 4. Veuillez confirmer que les soumissionnaires doivent les modifier en 3 et 2, respectivement?
Réponse 22:	Le Canada confirme que le (niveau d'expertise) devrait se lire respectivement niveau 3 et niveau 2. Voir la modification 8.
Question 23:	Veuillez confirmer la date de clôture de l'invitation à soumissionner. La DDP précise le 27 juillet et sur Achats et ventes, la date indiquée est le 28 juillet.
Réponse 23:	Voir la réponse 5 et la modification 1.

Amendements

1. Supprimer à la page 1 l'indication que l'invitation prend fin le 28 juillet et la remplacer par le 4 août 2021.

2. INSÉRER: REISSUE OF BID SOLICITATION

Clause A9043T (2013-04-25)

La présente demande de soumissions annule et remplace la demande de soumissions numéro T8080-200133 datée du 15 mars 2021, dont la date de clôture qui a été annulée était le 24 mars 2021.

Un compte rendu ou une rencontre de rétroaction sera offert sur demande aux soumissionnaires, aux offrants ou aux fournisseurs qui ont présenté une offre dans le cadre de la demande de soumissions précédente.

3. EFFACER 2.3 – DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS EN PÉRIODE DE SOUMISSION dans son intégralité et **INSÉRER** ce qui suit :

2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS EN PÉRIODE DE SOUMISSION

- a. Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante ~~au plus tard 5 jours civils avant la date de clôture des soumissions.~~ **avant le 23 juillet 2021.** Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.
 - b. Les soumissionnaires doivent indiquer aussi fidèlement que possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte leur demande de renseignements. Liste des annexes du contrat subséquent Les demandes de renseignements techniques qui revêtent un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les articles portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et de permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.
4. **SUPPRIMER LES CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES CTO1** et **REPLACER** tout son contenu par ce qui suit :

Partie A : Critères techniques obligatoires

CTO1 : EXPÉRIENCE DU SOUMISSIONNAIRE DANS DES PROJETS PERTINENTS

Le soumissionnaire doit démontrer son expérience dans la prestation de services, volet 1 : Services d'applications ~~et~~ ou volet 4 : Ressources de services liés aux opérations – utiliser les ressources de niveau 3 et de niveau 2 en présentant au moins un projet (contrat) dans lequel les services fournis sont conformes aux tâches et aux livrables ET aux technologies indiquées dans l'Annexe A – Énoncé des travaux. Le projet doit porter sur des services fournis à une organisation gouvernementale cliente.

Pour être accepté, chaque contrat doit :

1. avoir été conclu avec un client unique;
2. avoir été attribué au cours des cinq dernières années avant la date de clôture de la demande de soumissions;
3. avoir une valeur initiale minimale de 1 000 000 \$ CA avant les taxes applicables;
4. avoir eu une période de contrat initiale minimale d'un an;
5. avoir fourni au moins cinq ressources de l'une des catégories du Volet 1 : Services d'applications ou Volet 4 : Services liés aux opérations, simultanément ou consécutivement pendant une période d'au moins 12 mois consécutifs où au moins trois cinquièmes des ressources étaient de niveau 3.

Pour démontrer cette expérience, le soumissionnaire doit fournir une brève description et une référence client pour le contrat de services professionnels en informatique. La description et la référence doivent comprendre les renseignements suivants :

1. Une description des résultats, des tâches et des livrables;
2. Le nom et le prénom des ressources et le nombre total de jours facturés par ressource dans le cadre du contrat;
3. Un numéro de série du contrat ou un autre identificateur de contrat unique;
4. La date de début et d'expiration du contrat;
5. La valeur du contrat, y compris la TPS/TVH;
6. Le nombre de ressources fournies simultanément ou consécutivement sur 12 mois dont au moins trois cinquièmes des ressources étaient de niveau 3;

7. Le nom de l'organisation;
8. Le nom, le titre et le numéro de téléphone ou le courriel de la personne-ressource de l'organisation responsable du contrat, qui peut valider l'information présentée;
9. La première page de chaque contrat auquel il est fait référence.

Il incombe au soumissionnaire de s'assurer qu'il a obtenu au préalable les permissions nécessaires pour divulguer l'information contenue dans sa soumission.

5. SUPPRIMER LES **CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES COTÉS CTO1 et CTO2** et REMPLACER tout son contenu par ce qui suit :

Partie B : Critères techniques cotés

N° de CTC	Critères techniques cotés	Maximum de points	Points accordés	Réponse du soumissionnaire (renvoi aux documents justificatifs inclus dans la soumission)
CTC1	<p>Le soumissionnaire doit avoir de l'expérience dans la prestation de ressources de services professionnels en TI pour entreprendre des travaux identiques ou similaires* aux tâches définies dans l'annexe A de la présente demande de soumissions.</p> <p>1. En utilisant un ou plusieurs contrats de référence qui ont été achevés ou sont en cours dans les sept dernières années à la date de clôture de l'appel d'offres, le soumissionnaire doit démontrer qu'il a de l'expérience dans la prestation simultanée ou consécutive d'au moins trois ressources du Volet 1 : Services d'applications ou Volet 4 : Services liés aux opérations;</p> <p>2. Chaque contrat indiqué doit :</p> <p>a) Avoir une durée initiale de contrat d'au moins trois mois, sans compter les modifications, lorsque le soumissionnaire a fourni des ressources de niveau 2 et/ou de niveau 3 du Volet 1 : Services d'applications ou volet : Services liés aux opérations – où au moins deux tiers des ressources étaient de niveau 3 dans différents contrats, pour autant que les services soient fournis simultanément;</p> <p>B) Les services fournis par chaque ressource doivent avoir été identiques ou similaires* à au moins quatre des tâches indiquées dans l'Annexe A – Énoncé des travaux de la présente demande de soumissions;</p> <p>3. Le soumissionnaire doit fournir l'information suivante pour chaque contrat précisé :</p>	40	Un total de cinq (5) points sera attribué par période de trois mois, pour un maximum de quarante (40) points.	

N° de CTC	Critères techniques cotés	Maximum de points	Points accordés	Réponse du soumissionnaire (renvoi aux documents justificatifs inclus dans la soumission)
	<p>a) le nom de l'organisation; b) le nom, le titre, l'adresse courriel et le numéro de téléphone du client; c) le numéro du contrat ou le numéro de référence; d) le nom du projet dans le cadre duquel les services ont été fournis (le cas échéant); e) les dates de début et de fin du contrat initial; Période, sans tenir compte des modifications; f) Le nombre de ressources fournies; g) La description des services fournis, y compris les délais particuliers de la ressource pour démontrer la conformité aux tâches définies.</p> <p>Note au soumissionnaire : Le contrat de référence doit avoir été conclu avec le soumissionnaire qui présente une offre pour cette exigence. Par « soumissionnaire », on entend la personne ou l'entité (ou, dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui soumet une offre en vue d'exécuter un contrat de biens ou de services, ou les deux. Le terme ne comprend ni la société mère, ni les filiales ou autres sociétés affiliées, ni les sous-traitants du soumissionnaire. *« Similaire » est défini comme les méthodes et pratiques de conception de services acceptées par l'industrie, qui se traduisent par les artéfacts associés.</p>			
CTC 2	<p>Le soumissionnaire doit avoir l'expérience de la prestation de plusieurs Volet 1 : Services d'applications ou Volet 4 : Services liés aux opérations – utilisant les ressources de niveau 3 ou de niveau 2 dans les cinq jours ouvrables pour les travaux de nature temporaire de trois à six (3 à 6) mois ou moins.</p> <p>1. Chaque contrat indiqué doit :</p> <p>a) Avoir été avec un seul client sur un seul contrat pour lequel des autorisations de tâches pour les demandes de ressources à court terme ont été émises;</p>	20	Un total de cinq (5) points sera attribué à chaque contrat	

N° de CTC	Critères techniques cotés	Maximum de points	Points accordés	Réponse du soumissionnaire (renvoi aux documents justificatifs inclus dans la soumission)
	<p>b) Les demandes soumises ont eu lieu au cours des trois (3) dernières années à la date de clôture des soumissions.</p> <p>2. Le soumissionnaire doit fournir l'information suivante pour chaque contrat précisé :</p> <p>a) Le nom de l'organisme client;</p> <p>b) Le nom du projet dans le cadre duquel les services ont été fournis (le cas échéant);</p> <p>c) Le nom complet du client;</p> <p>d) Le titre, l'adresse courriel et le numéro de téléphone du client;</p> <p>e) Le numéro du contrat ou le numéro de référence;</p> <p>f) La date de début et de fin de l'autorisation de la tâche demandée;</p> <p>g) La date de début et de fin de l'autorisation de la tâche définitive;</p> <p>h) L'effort total sur l'autorisation de la tâche;</p> <p>i) La description des tâches et des livrables de l'autorisation de tâches.</p> <p>Note au soumissionnaire : Le contrat de référence doit avoir été conclu avec le soumissionnaire qui présente une offre pour cette exigence. Par « soumissionnaire », on entend la personne ou l'entité (ou, dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui soumet une offre en vue d'exécuter un contrat de biens ou de services, ou les deux. Le terme ne comprend ni la société mère, ni les filiales ou autres sociétés affiliées, ni les sous-traitants du soumissionnaire.</p>			
Note maximale				60
Note minimale pour être conforme (70 %)				42

6. SUPPRIMER LES **CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RESSOURCES ET LE TABLEAU DE RÉPONSE CTC3** et REMPLACER tout son contenu par ce qui suit :

Architecte de transformation des activités, niveau 3 – conception de services

N° de CTC	Critères techniques cotés	Maximum de points	Points accordés
CTC3	<p>L'entrepreneur doit démontrer que l'architecte technique de niveau 3 proposé a réalisé l'un des livrables énumérés ci-dessous alors qu'il travaillait sur un projet figurant dans la catégorie CTO4.</p> <p>Les livrables suivants seront acceptés et doivent démontrer qu'ils considèrent les interactions et l'expérience en termes d'efficacité, d'efficience et de satisfaction à travers les services et les activités de service (c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas se concentrer sur une seule activité de service ou un seul point de contact).</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La vision ou la stratégie relative aux services (p. ex. stratégie relative à la voie, FFOM, modèle d'activité Lean, cartes du cycle de vie des clients, feuilles de route, schémas de la chaîne de valeur); 2. Stratégies et plans de conception de services; 3. Objectifs, avantages, résultats clés ou autres facteurs qui définissent le succès d'un service ou d'activités de service qui comprennent des mesures qui quantifient le succès en termes d'efficacité, d'efficience et de satisfaction pour améliorer l'expérience globale du client (EC) et de l'employé (EE) du service ou des activités de service; 4. Stratégies et plans de recherche; 5. Artéfacts de recherche ou visualisation (p. ex. personnages, schémas de parcours, plans directeurs des services, schémas de systèmes, tâches à accomplir, histoires d'utilisateurs, scénarios); 6. Rapports détaillant la synthèse et l'analyse ou les activités de recherche; 7. Artéfacts ou visualisations d'idéation (p. ex. cartes d'affinité, regroupement, tri et affinage d'idées, matrices de décision); 8. Rapports détaillant la synthèse et l'analyse ou les activités d'idéation; 9. Prototypes de service contextuels (p. ex. simulations, répétitions d'enquête, projets pilotes, safaris de service, scénarios, prototypes interactifs, positionnement des services, schémas de parcours de l'état futur, plans directeurs de service de l'état futur); 10. Rapports détaillant la synthèse et l'analyse des activités de prototypage; 11. Livrables liés à la conception des services (p. ex. FFOM, safaris de services, parcours des clients, schémas des processus, plans directeurs 	20	<p>Quatre (4) points par projet soutenu par des livrables de conception; jusqu'à cinq (5) projets (20 points).</p>

	<p>des services, stratégie relative à la voie, scénarios, positionnement des services, diagramme de processus, structure organisationnelle, tâches à accomplir);</p> <p>12. Artéfacts découlant de l’animation de l’atelier sur la conception;</p> <p>13. Rapports ou présentations sur les améliorations recommandées des services et des activités de service axées sur l’amélioration de l’efficacité, de l’efficience et de la satisfaction afin d’améliorer l’expérience globale des clients (EC) et des employés (EE);</p> <p>14. Présentations sur les leçons tirées et les artéfacts/façons d’améliorer la maturité de la conception au sein de la communauté de pratique de Transports Canada.</p> <p>Les éléments suivants doivent être fournis pour au moins l’un des projets :</p> <p>1) Une copie du livrable de conception élaboré par la ressource proposée doit être fournie.</p> <p>OU</p> <p>2) Une lettre signée du client attestant de l’achèvement des livrables de conception élaborés par la ressource proposée. La lettre doit comporter les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nom du produit; • À qui s’adresse le produit (organisation et nom du point de contact); • Raisons de la création de ce type de produit; • Objectif de la création du produit; • Paragraphe expliquant le produit; • Paragraphe expliquant les résultats souhaités que le produit contribuait à atteindre et explication de la manière dont le produit contribuait à les atteindre; • Paragraphe décrivant la qualité du produit. 		
Note maximale possible			20
Note minimale pour être conforme (70 %)			14

7. SUPPRIMER LES **CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RESSOURCES ET LE TABLEAU DE RÉPONSE CTC4** et REMPLACER tout son contenu par ce qui suit :

Architecte de transformation des activités, niveau 2 – conception de services

N° de CTC	Critères techniques cotés	Maximum de points	Points accordés	Réponse du soumissionnaire (Renvoi aux documents justificatifs inclus dans la soumission)
CTC4	<p>L'entrepreneur doit démontrer que la ressource de niveau 2 proposé a réalisé l'un des livrables énumérés ci-dessous alors qu'il travaillait sur un projet figurant dans la catégorie CTO5.</p> <p>Les livrables suivants seront acceptés et doivent démontrer qu'ils considèrent les interactions et l'expérience en termes d'efficacité, d'efficience et de satisfaction à travers les services et les activités de service (c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas se concentrer sur une seule activité de service ou un seul point de contact).</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La vision ou la stratégie relative aux services (p. ex. stratégie relative à la voie, FFOM, modèle d'activité Lean, cartes du cycle de vie des clients, feuilles de route, schémas de la chaîne de valeur); 2. Stratégies et plans de conception de services; 3. Objectifs, avantages, résultats clés ou autres facteurs qui définissent le succès d'un service ou d'activités de service qui comprennent des mesures qui quantifient le succès en termes d'efficacité, d'efficience et de satisfaction pour améliorer l'expérience globale du client (EC) et de l'employé (EE) du service ou des activités de service; 4. Stratégies et plans de recherche 5. Artéfacts de recherche ou visualisation (p. ex. personnages, schémas de parcours, plans directeurs des services, schémas de systèmes, tâches à accomplir, histoires d'utilisateurs, scénarios); 6. Rapports détaillant la synthèse et l'analyse ou les activités de recherche 7. Artéfacts ou visualisations d'idéation (p. ex. cartes d'affinité, regroupement, tri et affinage d'idées, matrices de décision); 	10	Deux (2) points par projet soutenu par des livrables de conception; jusqu'à cinq (5) projets (10 points).	

N° de CTC	Critères techniques cotés	Maximum de points	Points accordés	Réponse du soumissionnaire (Renvoi aux documents justificatifs inclus dans la soumission)
	<p>8. Rapports détaillant la synthèse et l'analyse ou les activités d'idéation;</p> <p>9. Prototypes de service contextuels (p. ex. simulations, répétitions d'enquête, projets pilotes, safaris de service, scénarios, prototypes interactifs, positionnement des services, schémas de parcours de l'état futur, plans directeurs de service de l'état futur);</p> <p>10. Rapports détaillant la synthèse et l'analyse des activités de prototypage;</p> <p>11. Livrables liés à la conception des services (p. ex. FFOM, safaris de services, parcours des clients, schémas des processus, plans directeurs des services, stratégie relative à la voie, scénarios, positionnement des services, diagramme de processus, structure organisationnelle, tâches à accomplir);</p> <p>12. Artéfacts découlant de l'animation de l'atelier sur la conception;</p> <p>13. Rapports ou présentations sur les améliorations recommandées des services et des activités de service axées sur l'amélioration de l'efficacité, de l'efficience et de la satisfaction afin d'améliorer l'expérience globale des clients (EC) et des employés (EE);</p> <p>14. Présentations sur les leçons tirées et les artéfacts/façons d'améliorer la maturité de la conception au sein de la communauté de pratique de Transports Canada.</p> <p>Les éléments suivants doivent être fournis pour au moins l'un des projets :</p> <p>1) Une copie du livrable de conception élaboré par la ressource proposée doit être fournie.</p> <p>OU</p> <p>2) Une lettre signée du client attestant de l'achèvement des livrables de conception élaborés par la ressource proposée.</p>			

N° de CTC	Critères techniques cotés	Maximum de points	Points accordés	Réponse du soumissionnaire (Renvoi aux documents justificatifs inclus dans la soumission)
	<p>La lettre doit comporter les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nom du produit; • À qui s'adresse le produit (organisation et nom du point de contact); • Raisons de la création de ce type de produit; • Objectif de la création du produit; • Paragraphe expliquant le produit; • Paragraphe expliquant les résultats souhaités que le produit contribuait à atteindre et explication de la manière dont le produit contribuait à les atteindre; • Paragraphe décrivant la qualité du produit. 			
Note maximale possible				10
Note minimale pour être conforme (70 %)				7

8. SUPPRIMER la pièce jointe 4.2 – Barème de prix et REMPLACER tout son contenu par ce qui suit :

Période initiale du contrat :

Période initiale du contrat – Date d'attribution du contrat, jusqu'à un an plus tard				
	(B)	(C)	(D)	(E)
Catégorie	Niveau de compétence	Nombre de jours prévu	Taux quotidien ferme ou taux médian (s'il y a lieu)	Coût total (C*D)
B.7 Architecte de la transformation (conception de services)	3	1035	\$	\$
B.7 Architecte de la transformation (conception de services)	2	690	\$	\$
Prix total de la période initiale du contrat (taxes applicables en sus) :				<à dét. > \$

Périodes d'option ;

Période d'option 1 – Période d'un an				
	(B)	(C)	(D)	(E)

Catégorie	Niveau de compétence	Nombre de jours prévu	Taux quotidien ferme ou taux médian (s'il y a lieu)	Coût total (C*D)
B.7 Architecte de la transformation (conception de services)	3	1035	\$	\$
B.7 Architecte de la transformation (conception de services)	2	690	\$	\$
Prix total pour la période d'option 1 (taxes applicables en sus) :				<à dét. > \$

Période d'option 2 – Période d'un an				
	(B)	(C)	(D)	(E)
Catégorie	Niveau de compétence	Nombre de jours prévu	Taux quotidien ferme ou taux médian (s'il y a lieu)	Coût total (C*D)
B.7 Architecte de la transformation (conception de services)	3	1035	\$	\$
B.7 Architecte de la transformation (conception de services)	2	690	\$	\$
Prix total pour la période d'option 2 (taxes applicables en sus) :				<à dét. > \$

Prix total de la soumission	
(Période initiale du contrat + période d'option 1 + période d'option 2) (taxes applicables en sus)	_____ \$ À remplir par le soumissionnaire

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMENTRENT LES MÊMES